

## PLAN DE COURS

# ENV-3010 : Projet de conservation de l'environnement

NRC 84482 | Automne 2018

Mode d'enseignement : Présentiel

Temps consacré : 3-3-12

Crédit(s) : 6

À partir de l'étude d'un cas concret, les étudiants, en équipe, ont à concevoir et à présenter des stratégies et des pratiques visant à cerner les enjeux de conservation, de gestion et de mise en valeur propres à un territoire donné dans une perspective d'aménagement écosystémique. Ils ont à interagir avec les diverses parties prenantes impliquées dans le dossier pour trouver des solutions qui puissent faire l'objet de consensus sociaux et résoudre des conflits en matière de conservation. Le cours utilise une approche de mentorat avec des spécialistes du milieu.

## Plage horaire

### Cours en classe

vendredi	08h30 à 11h20	<a href="#">ABP-1111</a>	Du 4 sept. 2018 au 14 déc. 2018
----------	---------------	--------------------------	---------------------------------

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

## Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=99560>

## Coordonnées et disponibilités

**Martine Lapointe**

*Assistante*

ABP-0184

[martine.lapointe@sbf.ulaval.ca](mailto:martine.lapointe@sbf.ulaval.ca)

**Marc J. Mazerolle**

*Enseignant*

[marc.mazerolle@sbf.ulaval.ca](mailto:marc.mazerolle@sbf.ulaval.ca)

**Louis Bélanger**

*Enseignant*

ABP-2171

[Louis.Belanger@sbf.ulaval.ca](mailto:Louis.Belanger@sbf.ulaval.ca)

**Martin Joly**

*Assistant enseignant*

[martin.joly@mddelcc.gouv.qc.ca](mailto:martin.joly@mddelcc.gouv.qc.ca)

**Charles Lessard**

*Assistant*

[charles.lessard.4@ulaval.ca](mailto:charles.lessard.4@ulaval.ca)

## Soutien technique

Équipe de soutien - Systèmes technopédagogiques (BSE)

<http://www.ene.ulaval.ca> 

418-656-2131 poste 14331

Sans frais: 1-877 7ULAAVAL, poste 14331

Automne et hiver	
Lundi au jeudi	8 h à 19 h
Vendredi	8 h à 17 h 30
Été	
Lundi au jeudi	8 h à 17 h
Vendredi	8 h à 16 h

# Sommaire

---

<b>Description du cours</b> .....	<b>4</b>
Introduction .....	4
Objectifs généraux .....	4
Approche pédagogique .....	5
Étudiant ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental .....	5
<b>Contenu et activités</b> .....	<b>6</b>
<b>Évaluation et résultats</b> .....	<b>7</b>
Évaluation des apprentissages .....	7
Informations détaillées sur les évaluations sommatives .....	8
Contenu du rapport final .....	8
Forme du rapport et stratégie de communication .....	8
Présentation à la municipalité .....	8
Informations détaillées sur les évaluations formatives .....	8
Lettre d'intention (première version) .....	8
Lettre d'intention (version finale) et analyse d'opportunité .....	9
Présentation de l'offre de service préliminaire à la classe et obtention d'un mandat .....	9
Offre de service .....	9
Diagnostic environnemental (première version) .....	9
Présentation du diagnostic environnemental et entérinement par la classe .....	9
Diagnostic environnemental (seconde version) .....	10
Sommaire du diagnostic (Fiche de sensibilisation) .....	10
Un cas exemplaire: présentation en classe .....	10
Exploration des solutions---Présentation du concept ou de la stratégie d'aménagement .....	10
Concept/stratégie d'aménagement (première version) .....	10
Rapport final (version préliminaire) .....	10
Présentation du projet: pratique en classe .....	11
Barème de conversion .....	11
Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat .....	11
Correction linguistique, retard et présentation des travaux .....	11
Utilisation d'appareils électroniques pendant une séance d'évaluation .....	11
Absence aux examens .....	12
<b>Matériel didactique</b> .....	<b>12</b>
Matériel complémentaire .....	12
<b>Bibliographie</b> .....	<b>12</b>
Bibliographie .....	12

# Description du cours

---

## Introduction

Les structures actuelles de développement et de consommation de nos sociétés sont jugées insoutenables par plusieurs, dont les Nations Unies (2012). Elles entraînent un niveau d'altération de la Terre sans précédent dans l'histoire de l'humanité. Une transition écologique vers une économie verte, sobre en carbone, économe en ressources naturelles et socialement inclusive est donc considérée comme urgente par cette instance internationale. Le défi est d'intégrer les considérations environnementales au cœur de l'action publique et des pratiques d'utilisation du territoire. Le verdissement des modes de production, l'écologisation des pratiques d'aménagement du territoire, l'aménagement écosystémique des ressources renouvelables ainsi que l'écoresponsabilité des actions collectives en sont des passages obligés. La transition écologique interpelle également l'action privée à l'échelle individuelle et des entreprises.

Puisque cette transition écologique implique une réforme profonde de nos modes d'utilisation du territoire, elle ne va pas de soi, toutefois. Le besoin se fait sentir pour former des praticiens de la conservation et de la gestion durable des écosystèmes, des professionnels en mesure de concevoir et mettre en œuvre des pratiques et des stratégies permettant de solutionner des problèmes complexes de conservation de l'environnement. Science appliquée, la conservation de l'environnement cherche à appliquer les principes de l'écologie et de l'aménagement durable des ressources au maintien et à la restauration de la santé, de la résilience, de la productivité et de la biodiversité des écosystèmes, de manière à conserver les bénéfices sociaux et économiques que les communautés en retirent.

Ce cours offre l'opportunité à l'étudiant de développer une pratique professionnelle qui lui permettra d'influencer et d'assister des organisations, des communautés ou des municipalités dans la voie d'une transition écologique de leurs pratiques d'aménagement et de leurs modes de développement. Il veut favoriser, chez l'étudiant, l'acquisition d'une démarche de résolution de problèmes en conservation ainsi que de gestion écosystémique dans une perspective territoriale.

La formule d'apprentissage proposée dans ce cours consiste donc à donner l'occasion à la classe de développer, conjointement, des projets de conservation qui répondent aux besoins et aspirations réels d'une communauté. À partir de l'étude d'un cas concret, les étudiants en sous-équipes ont à concevoir et présenter des stratégies et des pratiques visant à solutionner les enjeux environnementaux ou de conservation prioritaires pour le territoire ciblé. Les étudiants auront à interagir avec les diverses parties prenantes impliquées dans le dossier dans la perspective de développer des solutions qui puissent faire l'objet de consensus sociaux et résoudre des conflits en matière de conservation. Le cours utilisera, en particulier, une approche de mentorat avec des spécialistes du milieu.

La démarche de résolution de problèmes de conservation comprend les composantes suivantes :

- La préparation de portraits des enjeux de conservation basés sur la synthèse, l'interprétation et la synthèse de l'information pertinente;
- Le diagnostic des facteurs écologiques, sociaux et économiques qui y sont sous-jacents;
- La conception de stratégies visant à solutionner les enjeux ciblés;
- La préparation de plans de conservation ou de plans d'action;
- La préparation de stratégies de communication.

## Objectifs généraux

Le but du cours est de contribuer à la formation de professionnels en mesure d'accompagner pragmatiquement une communauté dans un processus de transition écologique du développement de son territoire et à contribuer à l'émergence de projets concrets.

Sur le plan de sa pratique professionnelle en conservation, l'étudiant sera amené :

- à acquérir une démarche de résolution de problèmes et de gestion de projet en conservation et en gestion écologique;
- à développer une pensée globale en matière de gestion écologique du territoire et de transition vers une économie verte ainsi qu'à se donner des options de base;
- à développer une expertise pour établir un diagnostic environnemental territorial et réaliser une analyse des facteurs écologiques, sociaux et économiques sous-jacents aux enjeux écologiques;
- à développer un savoir-faire et un savoir-être en matière de concertation des parties prenantes et en communication persuasive de manière à bâtir des consensus sociaux pour des projets de conservation.

L'étudiant devra démontrer une capacité à initier, planifier et mener un projet en conservation de l'environnement qui puisse offrir une solution pertinente et socialement acceptable à un enjeu écologique.

Également, l'étudiant devra démontrer une capacité d'appliquer les principes de la planification écologique et une capacité à communiquer de façon claire, crédible et persuasive le projet auprès des divers intervenants.

## Approche pédagogique

Le cours vise à fournir l'opportunité de vivre une expérience professionnelle. La formule d'apprentissage proposée dans ce cours consiste donc à donner l'occasion à la classe de développer, conjointement, des projets de conservation qui répondent aux besoins et aspirations d'une communauté. Pendant la session, les étudiants, divisés en sous-équipes, seront appelés à réaliser une démarche menant à imaginer, concevoir et développer un projet en conservation.

Les modes d'encadrement seront multiples. À la suite d'une entente avec la Direction du patrimoine écologique du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, les étudiants bénéficieront de l'appui professionnel d'un mentor qui aura pour rôle d'accompagner chaque équipe au cours de la session.

La démarche adoptée pour le cours combinera les principes d'une gestion de résolution de problèmes, à ceux d'une gestion de projet. Elle va du diagnostic territorial, à la proposition d'actions concrètes, en passant par une phase de planification et de concertation avec les acteurs du milieu. Les sous-équipes auront aussi à partager avec la classe leur lecture des problématiques territoriales à résoudre et leurs pistes de solutions. Les étudiants seront donc appelés à développer une stratégie d'information et de communication pour chaque étape clé du cheminement du projet et cela selon les principes de la communication persuasive et selon l'éthique d'une concertation publique. Les séances d'informations seront l'occasion d'une rétroaction de la part de la classe et des mentors.

Le cours propose aux étudiants d'apprendre à se former par l'expérience. La formule d'apprentissage privilégie le travail autonome des équipes et notamment le travail en atelier. La présence en classe est donc demandée. Les étudiants doivent poursuivre leurs travaux en équipe en dehors des séances hebdomadaires en classe. La prise de données sur le terrain sera organisée aussi par chaque sous-équipe.

### ÉLÉMENTS DE PRATIQUE PROFESSIONNELLE

#### Planification stratégique

1. Vision de la transition écologique et critères de développement durable (savoir-être-éthique).
2. Politiques publiques (savoir, savoir-faire).
3. Planification écologique stratégique (savoir-faire).
4. Grandes stratégies d'aménagement durable (bonnes pratiques, cas exemplaires) (savoir).

#### Gestion de projet

1. Diagnostic écologique territorial : inventaires, analyse des racines du problème (savoir, savoir-faire).
2. Gestion de résolution de problèmes et gestion de projet (savoir-faire).
3. Transition écologique (savoir-faire).

#### Gestion participative

1. Communication persuasive et stratégie de communication (savoir-faire, savoir être).
2. Concertation (savoir-être).

### LA DÉMARCHE D'ÉLABORATION DU PROJET

Le tableau 1 (Les diverses composantes de la démarche d'élaboration du projet de conservation) est disponible à la section "Contenu et activités" - "Plan de cours".

## Étudiant ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une lettre d'Attestation d'accommodations scolaires obtenue auprès d'un conseiller du secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH) doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodation en classe ou pour les évaluations puissent être organisées. Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le secteur ACSESH au 656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Pour plus d'information, voir la Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires à l'adresse suivante : <https://www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/> 

# Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Plan de cours	
Semaine 1 - Initiation du projet - Présentation du plan de cours et choix des projets	
Semaine 2 - Initiation du projet - Rencontre avec la municipalité de Boischatel	
Semaine 3 - Initiation du projet - Dépôt de la lettre d'intention et de l'offre de service	
Semaine 4 - Diagnostic environnemental - Prises de données	
Semaine 5 - Diagnostic environnemental - La planification écologique	
Semaine 6 - Diagnostic environnemental - Prises de données, suite	
Semaine 7 - Diagnostic environnemental - Compléter le diagnostic	
Semaine 8 - Diagnostic environnemental - Présentation et entérinement du diagnostic environnemental	
Semaine 9 - Semaine de lecture	
Semaine 10 - Stratégie - Stratégies de transition écologique	
Semaine 11 - Exploration des solutions et cas exemplaires	
Semaine 12 - Énoncé et stratégie - Présentation intérimaire du projet	
Semaine 13 - Élaboration du plan - Gestion par objectifs	
Semaine 14 - Fête de l'université Laval	
Semaine 15 - Élaboration du plan - Présentation finale du projet	
Semaine 16 - Élaboration du plan - Remise du rapport final	
Présentation des projets à la municipalité Sainte-Pétronille	
<b>Rapports des équipes des années précédentes</b>	
Rapports finaux 2012	
Rapports finaux 2013	
Rapport finaux 2014	
Rapports finaux 2015	
Rapports finaux 2016	
<b>Documents complémentaires</b>	
Documents: Boischatel	
Documents d'aménagement MRC de la Côte-de-Beaupré	
Documents techniques : Boisés et valeurs écologiques	
Documents techniques : Milieux humides	
Documents techniques : Lois	
Documents techniques : Paysages	
Documents techniques - Quartiers de l'avenir - Lotissement vert	
Documents techniques - Quartiers durables - Principes LEED	
Clés terrain	
Documents techniques: plan de conservation, conservation volontaire (Louise Gratton)	
Milieux naturels d'intérêt CMQ	
Documents divers	

Ste-Pétronille Vision 2022	
Documents techniques: Sainte-Croix de Lotbinière	
Documents techniques: Sainte-Pétronille	
<b>Présentation du cours et orientation des projets</b>	
Présentations	
<b>Documents par équipe</b>	
Documents et données géomatiques	
Équipe 1 - Sablière/rives	
Équipe 2 - Parc des opales	
Équipe 3 - Fleuve	
Équipe 4 - Golf	
Équipe 5 - Pistes cyclables	
<b>Présentations à la classe</b>	
<b>Archives</b>	
Équipe 1 - Les milieux humides	
Équipe 2 - Le quartier vert	
Équipe 3 - L'île La Branche	
Équipe 4 - Le corridor de la rivière Saint-Anne du nord	

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

## Évaluation et résultats

### Évaluation des apprentissages

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Contenu du rapport final	Dû le 21 déc. 2018 à 17h00	En équipe	65 %
Forme du rapport et stratégie de communication	Dû le 21 déc. 2018 à 17h00	En équipe	25 %
Présentation à la municipalité	Dû le 19 déc. 2018 à 17h00	En équipe	10 %

Formatives			
Titre	Date	Mode de travail	
Lettre d'intention (première version)	Dû le 12 sept. 2018 à 09h00	En équipe	
Lettre d'intention (version finale) et analyse d'opportunité	Dû le 19 sept. 2018 à 09h00	En équipe	
Présentation de l'offre de service préliminaire à la classe et obtention d'un mandat	Dû le 21 sept. 2018 à 10h30	En équipe	
Offre de service	Dû le 25 sept. 2018 à 09h00	En équipe	
Diagnostic environnemental (première version)	Dû le 17 oct. 2018 à	En équipe	

	09h00	
Présentation du diagnostic environnemental et entérinement par la classe	Dû le 26 oct. 2018 à 08h30	En équipe
Diagnostic environnemental (seconde version)	Dû le 6 nov. 2018 à 09h00	En équipe
Sommaire du diagnostic (Fiche de sensibilisation)	Dû le 6 nov. 2018 à 09h00	En équipe
Un cas exemplaire: présentation en classe	Dû le 16 nov. 2018 à 08h30	En équipe
Exploration des solutions---Présentation du concept ou de la stratégie d'aménagement	Dû le 23 nov. 2018 à 08h30	En équipe
Concept/stratégie d'aménagement (première version)	Dû le 23 nov. 2018 à 12h30	En équipe
Rapport final (version préliminaire)	Dû le 11 déc. 2018 à 09h00	En équipe
Présentation du projet: pratique en classe	Dû le 14 déc. 2018 à 08h30	En équipe

L'évaluation des compétences et de l'atteinte des objectifs du cours sera basée sur une approche rétroactive de la part des mentors, professeurs et de la classe suite au dépôt des premières versions des livrables ainsi que des prestations en classe. La rétroaction se fera à chaque étape du cours et aura pour objectif de soutenir la progression des étudiants vers la maîtrise des compétences visées par le cours. L'évaluation finale se basera sur les versions corrigées des travaux et sur la qualité des présentations.

## Informations détaillées sur les évaluations sommatives

---

### Contenu du rapport final

Date de remise :	21 déc. 2018 à 17h00
Mode de travail :	En équipe
Pondération :	65 %
Remise de l'évaluation :	<a href="#">Boîte de dépôt</a> GHK-1324 Laboratoire d'aménagement intégré ABP-2165

---

### Forme du rapport et stratégie de communication

Date de remise :	21 déc. 2018 à 17h00
Mode de travail :	En équipe
Pondération :	25 %

---

### Présentation à la municipalité

Date de remise :	19 déc. 2018 à 17h00
Mode de travail :	En équipe
Pondération :	10 %
Remise de l'évaluation :	<a href="#">Boîte de dépôt</a>

## Informations détaillées sur les évaluations formatives

---



## Lettre d'intention (première version)

Date de remise :	12 sept. 2018 à 09h00
Mode de travail :	En équipe
Remise de l'évaluation :	<a href="#">Boîte de dépôt</a>
Directives de l'évaluation :	<ul style="list-style-type: none"><li>• L'objet de la lettre d'intention est de proposer à une personne ou à une organisation de travailler ensemble à la réalisation du projet qui est décrit dans la lettre. Votre défi est de vendre votre projet à un bailleur de fonds dans un nombre de mots restreint.</li></ul>

---

## Lettre d'intention (version finale) et analyse d'opportunité

Date de remise :	19 sept. 2018 à 09h00
Mode de travail :	En équipe
Remise de l'évaluation :	<a href="#">Boîte de dépôt</a>
Directives de l'évaluation :	<ul style="list-style-type: none"><li>• La lettre d'intention sera envoyée à la municipalité. Il faut utiliser du papier avec entête de l'université.</li><li>• L'analyse d'opportunité est un document d'une page, en points de forme, qui indique les opportunités de nature politique ou d'aménagement du territoire qui justifient la réalisation du projet.</li></ul>

Fichiers à consulter :  [Entête SBF\\_couleurs.doc](#) (580 Ko, déposé le 28 août 2018)

---

## Présentation de l'offre de service préliminaire à la classe et obtention d'un mandat

Date de remise :	21 sept. 2018 à 10h30
Mode de travail :	En équipe
Remise de l'évaluation :	<a href="#">Boîte de dépôt</a>
Directives de l'évaluation :	L'offre de service préliminaire sera présenté à la classe par chaque équipe. La classe devra donner son approbation au projet et approuver un mandat pour chaque équipe.

---

## Offre de service

Date de remise :	25 sept. 2018 à 09h00
Mode de travail :	En équipe
Remise de l'évaluation :	<a href="#">Boîte de dépôt</a>
Directives de l'évaluation :	Une offre de services représente une proposition de services fournissant les informations sur les conditions d'exécution et de réussite du projet dont il s'agit.

---

## Diagnostic environnemental (première version)

Date de remise :	17 oct. 2018 à 09h00
Mode de travail :	En équipe
Remise de l'évaluation :	<a href="#">Boîte de dépôt</a>

---

## Présentation du diagnostic environnemental et entérinement par la classe

Date de remise : 26 oct. 2018 à 08h30  
Mode de travail : En équipe  
Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

---

### Diagnostic environnemental (seconde version)

Date de remise : 6 nov. 2018 à 09h00  
Mode de travail : En équipe  
Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)  
Directives de l'évaluation : Cette deuxième version du diagnostic servira donc à apporter les correctifs ET finir d'intégrer les informations incomplètes .

---

### Sommaire du diagnostic (Fiche de sensibilisation)

Date de remise : 6 nov. 2018 à 09h00  
Mode de travail : En équipe  
Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)  
Directives de l'évaluation : Ce document est un sommaire, d'au plus deux pages, qui synthétise et vulgarise le diagnostic environnement. Il fera partie du sommaire final du rapport.

---

### Un cas exemplaire: présentation en classe

Date de remise : 16 nov. 2018 à 08h30  
Mode de travail : En équipe  
Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)  
Directives de l'évaluation : L'équipe devra identifier et présenter à la classe un cas exemplaire d'aménagement qui illustre la stratégie d'aménagement envisagée pour leur projet.

---

### Exploration des solutions---Présentation du concept ou de la stratégie d'aménagement

Date de remise : 23 nov. 2018 à 08h30  
Mode de travail : En équipe  
Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

---

### Concept/stratégie d'aménagement (première version)

Date de remise : 23 nov. 2018 à 12h30  
Mode de travail : En équipe  
Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

---

### Rapport final (version préliminaire)

Date de remise : 11 déc. 2018 à 09h00  
Mode de travail : En équipe

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

Comme toujours, vous avez à déposer une première version que nous commenterons pour que vous puissiez faire les correctifs par la suite.

---

## Présentation du projet: pratique en classe

Date de remise : 14 déc. 2018 à 08h30

Mode de travail : En équipe

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

## Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	89,5	100
A	86,5	89,49
A-	83,5	86,49
B+	80,5	83,49
B	77,5	80,49
B-	74,5	77,49

Cote	% minimum	% maximum
C+	71,5	74,49
C	68,5	71,49
C-	64,5	68,49
D+	60,5	64,49
D	54,5	60,49
E	0	54,49

## Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat

Tout étudiant(e) qui commet une infraction relative aux études, au sens du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, dans le cadre du présent cours, notamment en ce que constitue du plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues par ce Règlement. Il est très important que chaque étudiant(e) prenne connaissance des articles 22 à 32 dudit Règlement, à : [http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire\\_general/Reglements/Reglement\\_disciplinaire.pdf](http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/Reglement_disciplinaire.pdf)

Tout étudiant(e) est tenu, en réalisant tout travail écrit requis dans un cours, de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur et à la prévention du plagiat dans ses travaux formateurs soumis à l'évaluation. Constituent notamment du plagiat les faits de :

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sur support de papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets ni en hors-texte et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur(e) en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié partiellement ou totalement d'un autre étudiant(e) (avec ou sans son accord);
- v. remettre un travail téléchargé partiellement ou totalement d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

[Sources: En application de l'article 161 du Règlement des études de l'Université Laval, [http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire\\_general/Reglements/reglement-des-etudes-03062014.pdf](http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/reglement-des-etudes-03062014.pdf), entré en vigueur le 3 juin 2014. Commission de l'Éthique de la science et de la technologie, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009; texte adapté ici le 16 juillet 2009.]

## Correction linguistique, retard et présentation des travaux

Un maximum de 15% pourra être enlevé aux résultats de chacun des examens et des travaux pour des fautes de grammaire, d'orthographe, de ponctuation ou de syntaxe, ainsi que pour la propreté du document, et cela à raison d'un demi-point (0.5%) par faute ou erreur constatée. La correction des travaux d'étudiants non francophones fera l'objet d'une considération particulière. Aucun retard injustifié à la remise des travaux ne sera toléré.

## Utilisation d'appareils électroniques pendant une séance d'évaluation

Le seul appareil électronique toléré pendant une séance d'évaluation est la calculatrice.

Les calculatrices autorisées durant les séances d'examen pour tous les cours offerts par la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique sont les suivantes :

- Hewlett Packard HP 20S, HP 30S, HP 32S2, HP 33S, HP 35S
- Texas Instrument TI-30Xa, TI-30XIIB, TI-30XIIS, TI-36X (plus fabriqué),
- BA35
- Sharp EL-531\*\*, EL-535-W535, EL-546\*\*, EL-510 R, EL 516\*, EL-520\*\*
- Casio FX-260, FX-300 MS, FX-350 MS, FX-300W Plus, FX-991MS, FX-991ES (plus fabriqué), FX-991W\*, FX-991ES Plus C\*

\* Modèles qui ne seront plus autorisés dès 2016.

\*\* Calculatrices Sharp: sans considération pour les lettres qui suivent le numéro.

## Absence aux examens

Un étudiant absent à un examen ou à toute autre séance d'évaluation obtient automatiquement la note zéro à moins qu'il ait des motifs sérieux justifiant son absence.

Les seuls motifs acceptables pour s'absenter à un examen et avoir droit à un examen de reprise sont les suivants :

- **Convocation par une cour de justice** durant la plage horaire prévue pour l'examen avec preuve de convocation.
- **Maladie durant la plage horaire prévue pour l'examen avec un billet de médecin** précis incluant les dates d'invalidité et les coordonnées du médecin.
- **Mortalité d'un proche** avec preuve de décès et lettre d'une tierce personne attestant du lien de parenté ou autre lien entre l'étudiant et la personne décédée.

Les pièces justificatives doivent être des originaux et doivent être présentées à l'enseignant, au directeur de programme ou au secrétariat des études (1250 pavillon Abitibi-Price) le plus rapidement possible.

Aucune justification d'absence reliée à des événements sportifs (sauf pour les athlètes du Rouge et Or, sur approbation préalable de la direction de programmes) ou reliée à un emploi, à un conflit d'horaire avec d'autres cours ou examens, à des horaires de voyage conflictuels (billets d'avion déjà achetés, par exemple) ou à des motifs religieux quelconques n'est acceptable.

Les conflits d'horaire doivent être résolus au tout début de la session, avant la fin de la période de modification du choix de cours, par l'étudiant lui-même. Un étudiant inscrit au cours après cette date est réputé ne pas avoir de conflit d'horaire et pourra se présenter à tous ses examens.

L'étudiant dont l'absence est dûment justifiée a l'obligation de se rendre disponible pour un examen de reprise à la date fixée par l'enseignant sans quoi il obtiendra la note zéro pour cet examen.

## Matériel didactique

---

### Matériel complémentaire

#### Données géospatiales Boischatel

Accès sur le réseau à l'adresse suivante: P:\Cours\ENV-3000 - Projet conservation environn\Données géospatiales

## Bibliographie

---

## Bibliographie

Arendt, R. (1994). *Rural by Design: Maintaining Small Town Character [Paperback]*. American Planning Association. Retrieved from [http://www.amazon.com/Rural-Design-Maintaining-Small-Character/dp/0918286859/ref=sr\\_1\\_4?ie=UTF8&qid=1321127273&sr=8-4](http://www.amazon.com/Rural-Design-Maintaining-Small-Character/dp/0918286859/ref=sr_1_4?ie=UTF8&qid=1321127273&sr=8-4)

BÉLANGER, L., GAGNÉ R., PARENT G., PINEAU M. et RUEL J.-C. 1990. L'apport de l'inventaire écologique du territoire à l'aménagement des espaces récréatifs en milieux naturels. *Loisirs et Société* 13 (2): 385-397.

BÉLANGER, L., DUCRUC, J.P. et PINEAU, M. 1983. Proposition d'une méthodologie d'inventaire écologique adaptée au territoire forestier périurbain. *Naturaliste canadien*, 110(4): 459-476.

Gehl, Yan, 2012, Pour une ville à échelle humaine, Éditions Écosociétés, 278 pages, ISBN 978-2-89719-009-5  
<http://ecosociete.org/livres/pour-des-villes-a-echelle-humaine>

McHarg, I. L. (1969). *Design with nature. Design*. Natural History Press. <http://doi.org/10.1111/j.1399-0004.2010.01592.x>

McHarg, I. (1980). *Composer avec la nature*. Paris: Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région d'Ile de France.

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, 2011. Normes d'inventaire écoforestier. Caractéristiques de la station. Direction des inventaires forestiers, Forêt Québec, 28 p.

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, 2011. Normes de stratification écoforestière. Quatrième inventaire écoforestier. Direction des inventaires forestiers, Forêt Québec, 92 p.



[Apport\\_inv\\_eco\\_ame\\_esp\\_recr\\_mil\\_nat\\_BelangerL1990.pdf](#)

(1,75 Mo, déposé le 27 août 2018)



[prop\\_metho\\_inv\\_eco\\_terri\\_for\\_periurbain\\_BelangerL1983.pdf](#)

(12,84 Mo, déposé le 27 août 2018)



[Caracteristiques\\_station\\_MRNF-2011.pdf](#)

(1,76 Mo, déposé le 27 août 2018)



[norme-stratification-2011.pdf](#)

(13,53 Mo, déposé le 27 août 2018)